



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LOT ET GARONNE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Aquitaine

Service Prévention des Risques
Division Risques Chronique, Santé et Environnement

Référence courrier : PG/PG/SPR/
S3IC n° 2083

Affaire suivie par : Patrice GUINAUDEAU
patrice.guinaudeau@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 05 56 93 36 37 - Fax : 05 56 00 05 31

**Objet : Récolement suite cessation d'activité et
travaux de dépollution**

**Cessation d'activité et réhabilitation de
l'ancien dépôt de produits pétroliers
SHELL DIRECT
sis lieu-dit "Petit Colayrac"
47240 Bon Encontre**

**Installations classées pour la protection de l'environnement
proces verbal de recolement
de la visite du 10 décembre 2012**

Référence : articles R 512 39 du code de l'environnement

1 - CONTEXTE

Depuis les années 1950, un dépôt de liquides inflammables de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie a été exploité sur le site de Bon Encontre successivement par diverses filiales de la société des Pétroles SHELL, et en dernier lieu par la société SHELL DIRECT.

La capacité équivalente de ce dépôt de 10 000 m³ environ a été ramenée à 100 m³ en 1997 par le maintien en exploitation de deux bacs de stockage et d'une installation de remplissage d'un débit de 19 m³/h. Les autres bacs ont été rendus inutilisables par démontage des canalisations.

L'activité a par la suite cessé de façon définitive le 31 décembre 2002. Les installations ont été démantelées en mars 2002.

Cette cessation d'activité a été officiellement déclarée par courrier du 26 mars 2007. Le maire de Bon Encontre a été consulté par courrier de la société SHELL DIRECT en date du 24 avril 2007 afin de proposer l'usage futur du site à savoir, un usage d'activité commerciale ou industrielle.

Par courrier du 20 juillet 2007, le Maire de Bon Encontre a fait part de son désaccord à la société SHELL DIRECT.

Toutefois, il n'y a pas d'incompatibilité manifeste de l'usage proposé par l'exploitant avec l'usage futur de la zone tel qu'il résulte du Plan Local d'Urbanisme.

Dans ces conditions et conformément à l'article R512-75 alinéa III du code de l'environnement, l'usage retenu est l'usage comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation.

2 - TRAVAUX

L'arrêté préfectoral n° 2008-190-11 du 08 juillet 2008 a prescrit à la société SHELL DIRECT les travaux de dépollution des sols et le suivi des eaux souterraines du site de l'ancien dépôt pétrolier sis lieu-dit "Petit Colayrac" 47240 Bon Encontre.

En fonction du bilan « coût/avantages » des solutions techniques à mettre en œuvre, le choix s'est porté sur l'excavation des sols et le traitement sur place par la technique de « landfarming ».

L'objectif d'excavation a été fixé à 2500 mg/kg d'hydrocarbures totaux.

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-16h00
Tél. : 33 (0) 5 56 24 88 22 - fax : 33 (0) 5 56 24 47 24
rue Jules Ferry B55 Cité administrative
33090 Bordeaux cedex

Les travaux se sont déroulés d'avril à octobre 2010. A la suite de la découverte de structures enterrées, une deuxième tranche de travaux a été réalisée en juillet et août 2011.

Le traitement a permis d'atteindre des valeurs moyennes résiduelles en hydrocarbures entre 260 et 420 mg/kg.

Les fouilles ont ensuite été remblayées par les terres traitées et les terres saines qui avaient été mises de côté en début de chantier.

Du fait de l'inaccessibilité de 2 zones proches de l'ancienne maison d'habitation du gardien et de l'ancien magasin, et afin de garantir la stabilité des fondations des ouvrages et la sécurité des travailleurs, des sols impactés au delà de l'objectif fixé de 2500 mg/kg ont été laissés en place. L'emprise des zones impactées n'est pas définie avec précision.

Par ailleurs, les zones de terrains naturel sur lesquelles le landfarming a été réalisé présente un impact résiduel en hydrocarbures variant entre 35 et 440 mg/kg.

Voir plan et photos en annexe.

3 – USAGE FUTUR

L'usage des terrains a été défini de type industriel, artisanal ou commercial conformément à la procédure décrite au point 1.

Cet usage est défini à l'article 8.1 de l'arrêté préfectoral du 08 juillet 2008 susvisé.

A l'issue des travaux de dépollution et de réhabilitation, l'analyse des risques résiduels a montré que l'état des terrains est compatible avec le dit usage.

4 – VISITE DE RECOLEMENT

Nous, Patrice GUINAUDEAU dûment commissionné et assermenté, accompagné de Jean-Claude BOUDET, nous sommes rendus sur les lieux le 10 décembre 2012 :

Avons rencontré :

Mme Sophie Le COTONNEC Responsable du programme Environnement RETAIL France,
M. Ludovic COSMA Chef de projet URS.

Avons pris connaissance :

- du rapport URS AIX-RAP-12-05011 version B du 30/09/2012 relatif au suivi environnemental des travaux de réhabilitation – Remblaiement du site - Rapport de fin de travaux,
- du rapport URS AIX-RAP-12-04913 version B du 28/09/2012 relatif à l'analyse des risques résiduels finale,
- du rapport URS AIX-RAP-12-04772 version B du 31/07/2012 relatif au suivi de la qualité chimique des eaux souterraines – Campagne d'avril 2012,
- du rapport URS AIX-RAP-12-04975 version B du 09/10/2012 relatif au dossier de servitudes d'utilité publique.

avons constaté ce qui suit :

- le site est entièrement clos, un merlon de terre mis en place devant l'entrée, empêche toute pénétration de véhicules,
- le site est malgré tout visité au vu des nombreux graffitis observés sur les murs,
- le site est inséré entre le canal latéral à la garonne, la nationale Agen toulouse, une friche industrielle au nord et une installations industrielle au sud,
- les infrastructures industrielles ont été évacuées, ne reste sur le site que les anciens bâtiments et la maison d'habitation du gardien,
- aucune trace des excavations ne subsiste, les terrains sont nivelés,
- l'emplacement des anciens bacs constitue une zone en décaissement par rapport au terrain naturel,
- les 3 aiguilles d'injection près de l'ancien magasin sont en place,
- le piézomètre PZ1, situé au centre du site a été détruit pour les besoins des travaux,
- les piézomètres PZ2, PZ3 et PZ4 ne sont pas protégés,

- la campagne d'analyses des eaux souterraines d'avril 2012 montre la quasi absence d'impact de la nappe à l'aval du site. les plus fortes traces sont observées près du magasin avec 150µg/l de HCTX (C6-C10).

concluons que :

- les travaux de dépollution et de réhabilitation sont effectifs et conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 08 juillet 2008 susvisé,
- deux zones, à priori de faible ampleur, n'ont pas été dépolluées pour des raisons de stabilité et de sécurité, près de l'ancien magasin et l'ancienne maison d'habitation du gardien,
- l'impact sur les eaux souterraines est quasi nul,
- les terrains sont libérés pour un nouvel usage de type industriel, artisanal ou commercial,
- la mémoire de l'état résiduel de la pollution doit être gardée au travers d'une servitude d'utilité publique.

Demandons que :

- les piézomètres soient protégés et cadenassés,
- les aiguilles d'injection soient rebouchées,
- la surveillance des eaux souterraines fasse l'objet d'un bilan quadriennal, pour, au besoin, envisager la suspension de la surveillance,
- que les rapports d'exécution des mesures ci-dessus soient transmis à l'inspection des installations classées.

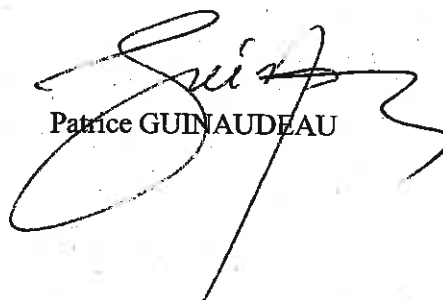
Proposons à M. le Préfet de prendre acte de de la dépollution et de la réhabilitation des terrains de l'ancien dépôt de produits pétroliers SHELL DIRECT sis lieu-dit "Petit Colayrac"47240 Bon Rencontre dans les conditions du rapport de fin de travaux du 30/09/2012 susvisé, des constats faits le 10/12/2012 et des demandes ci-dessus.

Nous demandons à l'exploitant de répondre aux dites demandes dans le délai de 3 mois.

Fait à Bordeaux, le 20 décembre 2012
L' Inspecteur des Installations Classées



Jean-Claude BOUDET



Patrice GUINAUDEAU

Vu et transmis avec avis conforme



Le Chef de l'Unité Territoriale
de Lot et Garonne

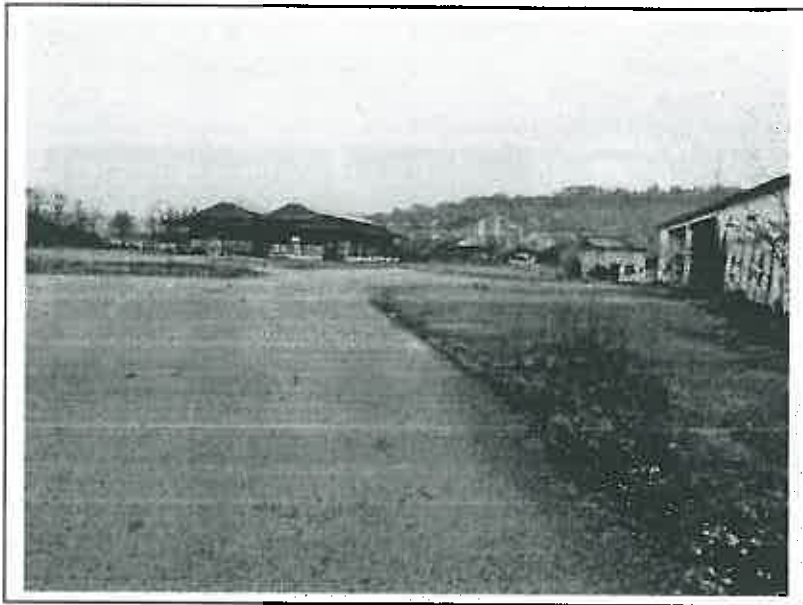
COPIE : SPR DRCSE
DREAL UT 47
SOCIÉTÉ DES PÉTROLES
SHELL S.A.S

PJ : Plan et planche photos

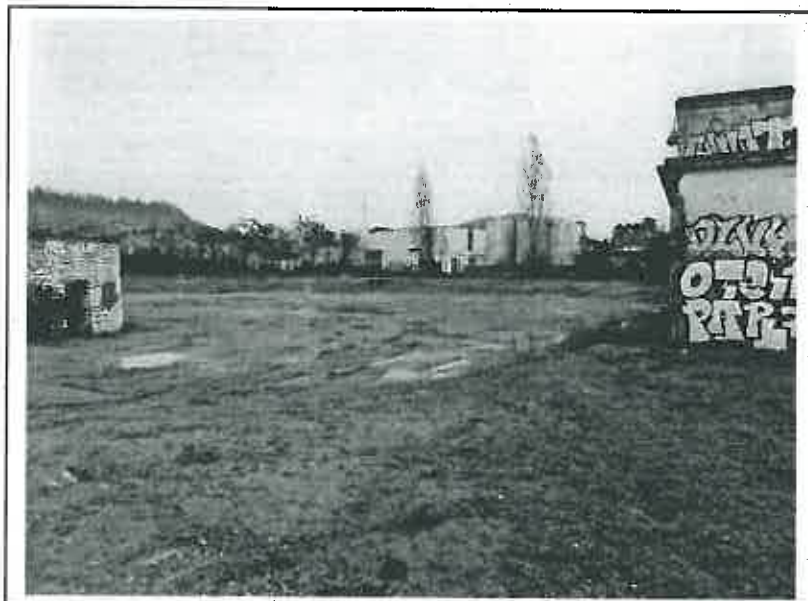
Ancien dépôt de produits pétroliers SHELL DIRECT

sis lieu-dit "Petit Colayrac" 47240 Bon Encontre

Annexe PV récolement 10 10 2012



1 - Entrée site



2 - Zone Excavée Cote
Citernes Incendie



3 - Zone derrière magasin
central

PIEZOMETRES



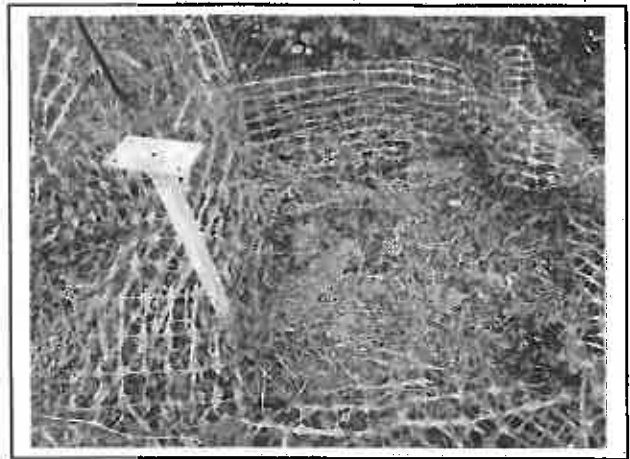
Piézo 2



Piézo 3

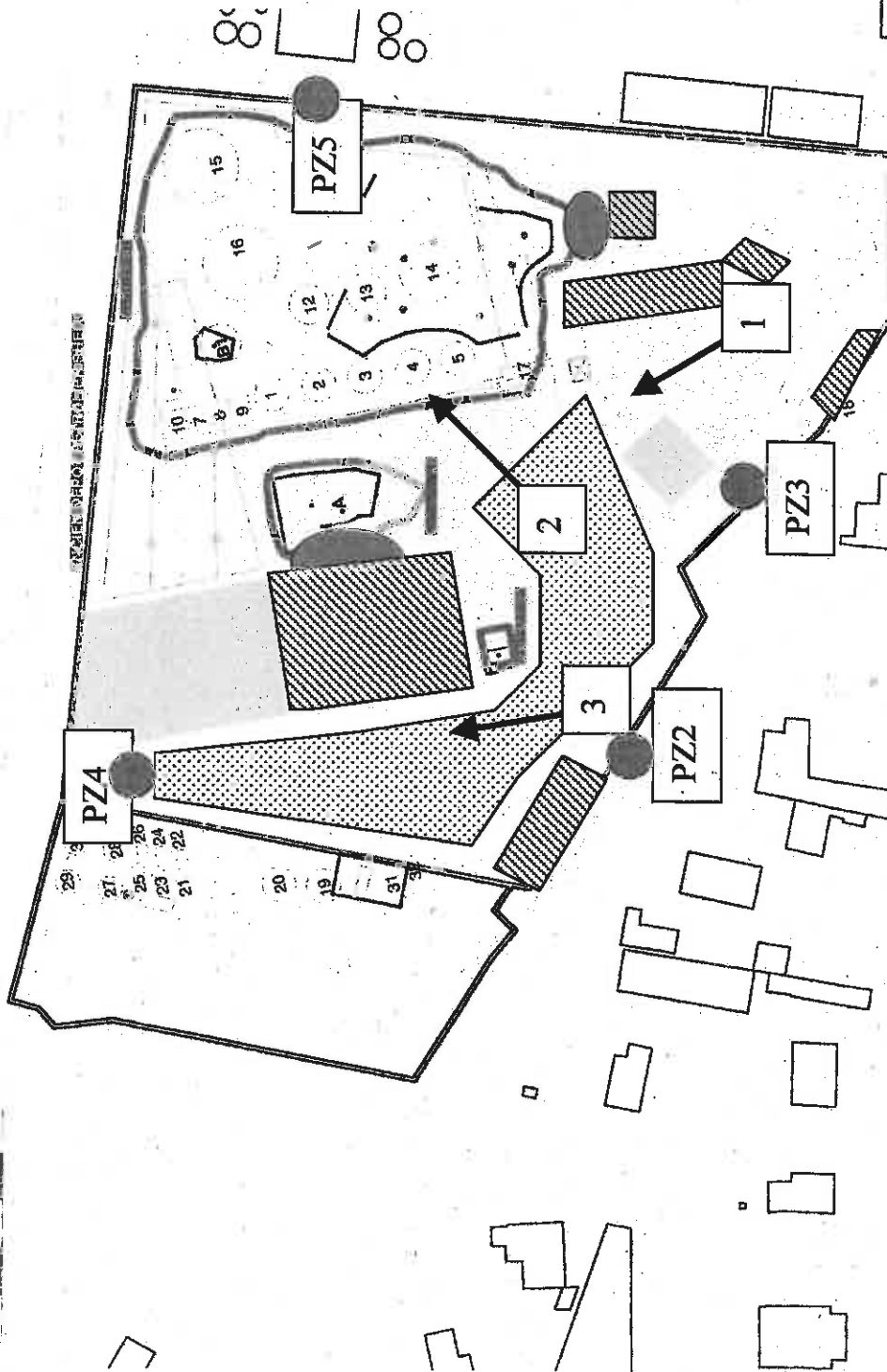


Piézo 4



Piézo 5

Ancien dépôt de produits
pétroliers SHELL DIRECT
sis lieu-dit "Petit Colayrac"
47240 Bon Encontre
Annexe PV récolement 10 10 2012



Entrée +
merlon

Piezomètres

Légende :

- Emprise approximative des zones non dépolluées
- Anciennes cuves (démantelées)
- Zone réhabilitée
- ▨ Limite de l'anc. en dépôt pétrolier Shell et périmètre des servitudes
- ▩ Emprise approximative de la zone de landfarmings

Emprise approximative des zones non dépolluées

Dalle béton

Enrobé bitume

Bâtiments inoccupés

"Zone HAP" traitée

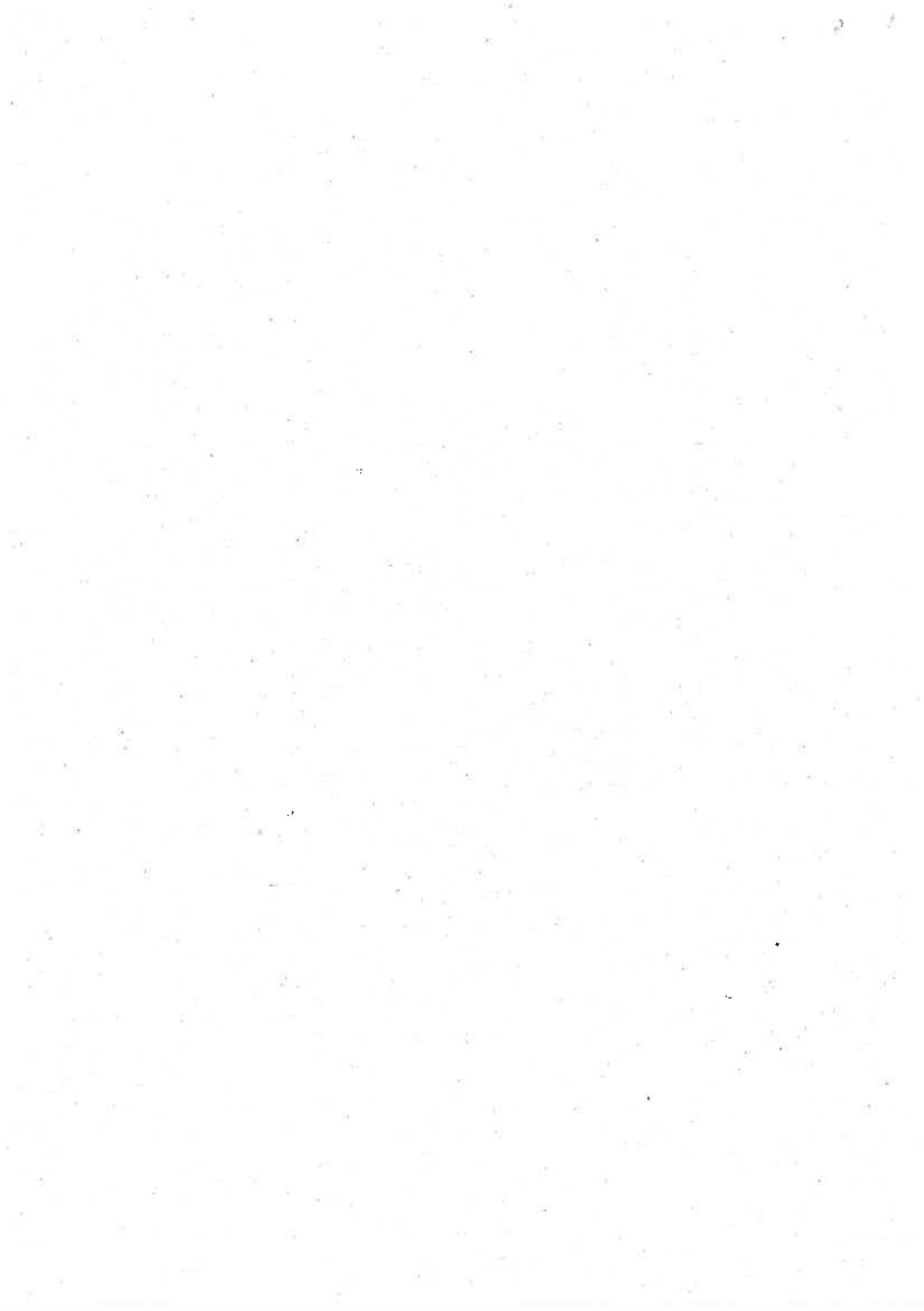
URS
URS France, Bureau de Agén
Société par actions simplifiée - RCS Agén
10001 AGÉN LA PROVENCE CIREN 3

PLA DU SITE, DES BÂTIMENTS ET DES ZONES AVANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX, PERIEMRE DE
SERVITUDES ET LOCALISATION DES OUVRAGES CONCERNES PAR LA SURVEILLANCE

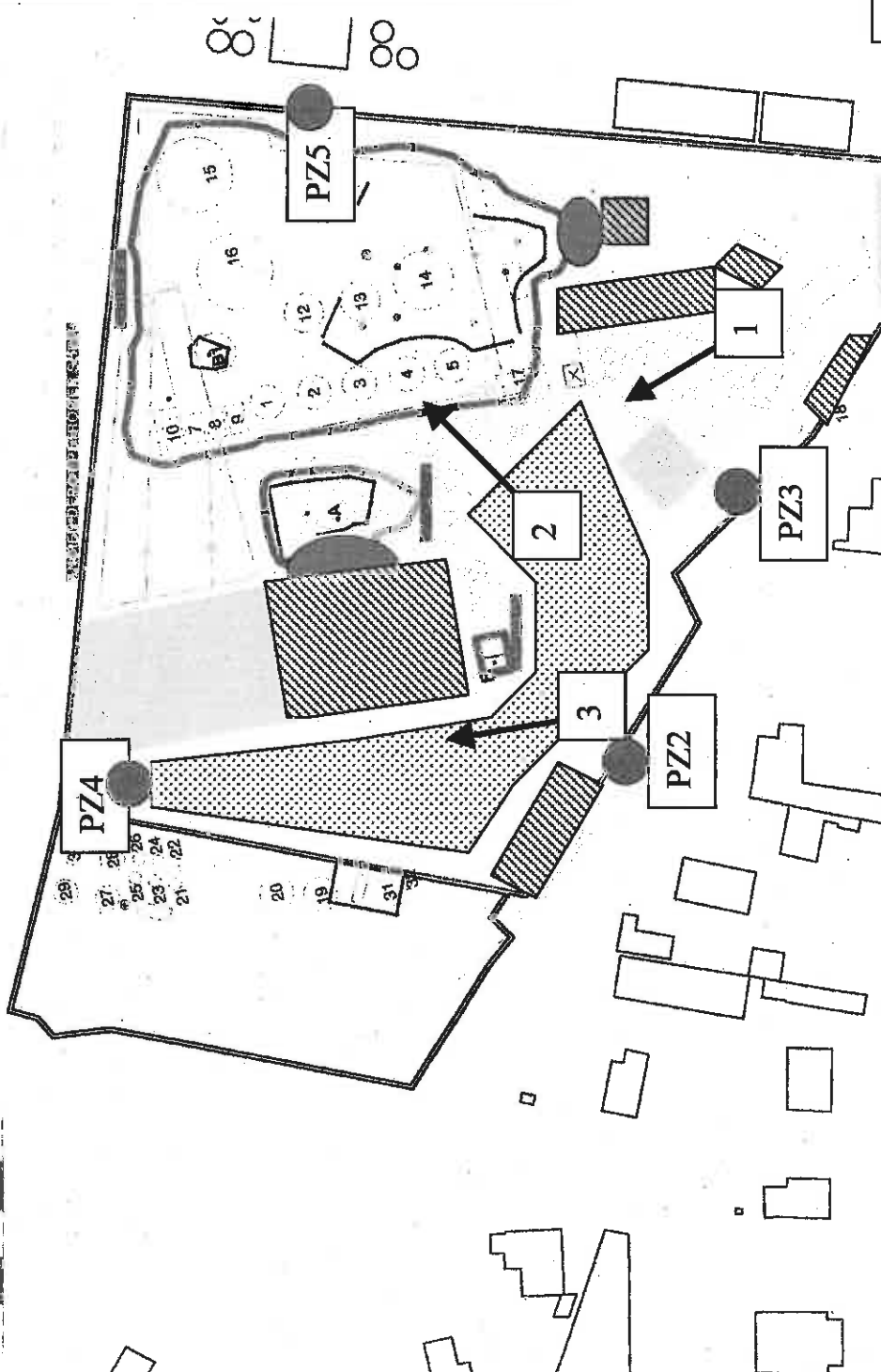
Objet : DOSSIER DE DEMANDE DE SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE - ANCIEN DEPOT
PETROLIER SHELL
AGEN - BON ENCONTRE (47)

Éch. : 1/1 000
Date : OCTOBRE 2012
Projet : AIX RAP-12-04046
Véhicule : CLJ

Figure : 3



Ancien dépôt de produits
pétroliers SHELL DIRECT
sis lieu-dit "Petit Colayrac"
47240 Bon Encontre
Annexe PV récolement 10 10 2012



Entrée +
merlon

Piezomètres

Emprise approximative des zones non dépolluées

Légende :

- Anciennes cuves (démantelées)
- Zone réhabilitée
- Limite de l'anc en dépôt pétrolier Shell et périmètre des servitudes
- Emprise approximative de la zone de landfarming
- Dalle béton
- Enrobé bitume
- Bâtiments inoccupés
- "Zone HAP" traitée

URS
 URS France, Service des Projets
 EUROPE DE L'INDUSTRIE - 66 av.
 100 RUE OUGÈRES DE LA LAUNAYE - 89 000
 13001 AIX LA PROUVENCE CEDEX 3

PLAN DU SITE, DES BÂTIMENTS ET DES ZONES AYANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX, PERIMETRE DE
SERVITUDES ET LOCALISATION DES OUVRAGES CONCERNES PAR LA SURVEILLANCE

Formic. A3
 Ech. 1/1 000
 Date OCTOBRE 2012
 Pro. 46310048
 Ref. AIX-RAP-12-04945
 Dess. JFJ
 VNF. CLI
 FIGURE 3

DOSSIER DE DEMANDE DE SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE - ANCIEN DEPOT
 PETROLIER SHELL
 AGEN - BON ENCONTRE (47)

Titre :
 Lieu :
 Client : SHELL

